



**Lionel BRUNET**  
Délégué Général

SYNDICAT DE

L'ÉCLAIRAGE

## "L'éclairage, métier historique de l'électricien, en permanente innovation"

« Si depuis 1900, l'industrie automobile avait fait autant de progrès que les industries de l'éclairage, on irait de Paris à Marseille avec un litre de carburant » disait, dans les années 80, le directeur général de Mazda, une des grandes sociétés d'éclairage de l'époque. Le constat reste pertinent, tant les 30 dernières années ont été riches d'innovations, que ce soit par l'émergence de nouveaux besoins, de nouveaux produits, et de référentiels techniques et réglementaires plus précis.

### Nouveaux besoins

C'est dès le début des années 90 que sont apparus de nouveaux prescripteurs : concepteurs lumière, énergéticiens, écologues, astronomes, et bien sûr pouvoirs publics, qui ont tous, par leurs nouvelles exigences, permis de mieux appliquer, de mieux mesurer, de mieux maîtriser la lumière. L'éclairage ne devait plus être simplement fonctionnel, mais aussi économique, confortable, esthétique et décoratif, et respectueux de l'environnement, avec des matériels plus rapides à installer, et bientôt à recycler.

### Nouveaux produits

Les fabricants avaient anticipé cette demande et proposaient déjà des produits plus performants : lampes fluocompactes, ballasts électroniques, tubes fluorescents T5, luminaires haut rendement et très basse luminance ont tour à tour depuis 1982 pris place dans l'offre, de même que les systèmes de gestion, détection de présence et variation de lumière, pour arriver à la révolution des LED des années 2000.

### Nouveaux référentiels

Le développement des réglementations et des normes d'éclairagisme a fourni autant d'outils qui ont imposé le besoin de calculer les projets d'éclairage, afin d'aller vers des solutions associant efficacité énergétique et absence d'inconfort, en réponse aux besoins des utilisateurs et des gestionnaires. Ces meilleures technologies disponibles sont maintenant distinguées dans le dispositif des CEE.

### Beaucoup reste à venir et beaucoup reste à faire

Les trente prochains mois verront s'accroître la disparition progressive des anciennes technologies : lampes à incandescence, lampes à vapeur de mercure, et même sans doute fluocompactes. L'exigence énergétique, au nom de l'écologie comme de l'économie, mettra en avant les nouveaux systèmes d'éclairage, qui permettent, à service égal, de diviser par 10 les consommations.

Tous ces nouveaux produits seront 100 % LED, tant au niveau des lampes de substitution aux anciennes technologies qu'au niveau des luminaires. Les produits connectés, les luminaires réellement *plug and play*, les luminaires sans fil de commande ou d'alimentation, autonomes et dotés d'automatismes de gestion embarqués, vont questionner la manière d'envisager les rénovations.

L'éclairage va redevenir le cœur de métier de l'électricien qui se sera formé à ces nouvelles techniques.

De nouveaux systèmes de commande vont permettre de mieux traiter encore l'éclairage au travail. Le besoin de confort visuel, la prise en compte des rythmes circadiens, la qualité des ambiances lumineuses vont trouver leur légitimité en tant qu'enjeu de santé publique, au même titre qu'on se préoccupe de la qualité de l'air intérieur.

Enfin, l'innovation que chacun espère aujourd'hui réside dans les nouveaux modes de financement : CPE, leasing, *Pay per lux*... Il est urgent de voir émerger ces moyens de doper le rythme des rénovations.

Transitions écologiques, technologiques, économiques et financières, le Syndicat de l'éclairage est présent sur l'ensemble de ces fronts, avec la volonté de développer avec ses partenaires de la filière les actions qui permettront de réussir la « lumirévolution » en marche. □